

# Le conseil des professionnels universitaires de la SOGC : Favoriser les occasions d'apprentissage tout au long du parcours professionnel, des études en médecine jusqu'à la retraite



G.N. Smith



J.L. Cook

**Graeme N. Smith, M.D., Ph. D.<sup>1</sup>; Jocelynn L. Cook, Ph. D., MBA<sup>2</sup>**

<sup>1</sup>Département d'obstétrique et gynécologie, Hôpital général de Kingston, Université Queen's, Kingston, Ont.

<sup>2</sup>Société des obstétriciens et gynécologues du Canada, Ottawa, Ont.

La Société des obstétriciens et gynécologues du Canada (SOGC), fondée en 1944, a pour but de « promouvoir, cultiver et encourager l'art et la science de l'obstétrique et de la gynécologie au Canada ». Des dizaines d'années plus tard, l'organisme a graduellement élargi sa mission pour inclure la santé des femmes dans le monde, la défense des intérêts, la santé des Autochtones, l'éducation et la sécurité des patientes ainsi que les ressources humaines en obstétrique et gynécologie.

Il y a 50 ans, les chefs de départements universitaires d'obstétrique et de gynécologie du Canada ont formé l'Association des académiciens professionnels en obstétrique-gynécologie du Canada (APOG). En plus de représenter la profession dans les discussions avec la SOGC et le Collège royal des médecins et chirurgiens du Canada, ce groupe cherchait à encourager des discussions scientifiques à l'échelle nationale et à se faire le porte-parole de l'enseignement, de la formation et de la recherche dans ce domaine.

Dès le départ, l'APOG et la SOGC ont établi une étroite collaboration; peu de temps après sa création, l'APOG tenait son assemblée annuelle conjointement à l'activité de formation médicale continue de la SOGC en Ontario. Cette proximité a amélioré la collaboration entre cliniciens, universitaires et membres des comités de spécialité du Collège royal. L'APOG a invité le président de la SOGC à son assemblée annuelle pour parler des activités et défis de la SOGC, et l'a ensuite accueilli comme membre sans droit de vote de son conseil d'administration. En 1976, le

conseil directeur de la SOGC a proposé une représentation réciproque avec le conseil d'administration de l'APOG. En effet, la liste des personnes ayant présidé les deux organismes est longue. Dès les années 1990, le personnel de l'APOG avait intégré les bureaux de la SOGC pour partager l'espace et le soutien administratif.

Pour souligner l'importance de la formation non universitaire et à distance, toutes deux essentielles à l'enseignement aux étudiants en médecine et aux résidents, l'Association des professeurs d'obstétrique-gynécologie du Canada est devenue en 2010 l'Association des académiciens professionnels en obstétrique-gynécologie, conservant ainsi l'acronyme APOG.

En ce qui concerne la formation, l'APOG supervisait les activités de formation et de recherche des étudiants en médecine et des résidents en obstétrique et gynécologie jusqu'à l'obtention de leur diplôme et la transition vers la pratique. À ce stade, la SOGC menait des activités de formation continue pour les obstétriciens-gynécologues et offrait des occasions de formation pour les fournisseurs de soins de santé de domaines connexes. Au fil des ans, les activités des deux organismes ont toutefois fini par se chevaucher. En

J Obstet Gynaecol Can 2022;44(8):857-858

<https://doi.org/10.1016/j.jogc.2022.06.010>

© 2022 The Society of Obstetricians and Gynaecologists of Canada/La Société des obstétriciens et gynécologues du Canada. Published by Elsevier Inc. All rights reserved.

raison d'une diminution concomitante des fonds de com-mandites en soutien aux activités et à la viabilité des deux organismes, les conseils d'administration de l'APOG et de la SOGC ont décidé de les fusionner en 2018. Cette fusion allait permettre de tirer parti des forces des deux groupes, d'exploiter des partenariats avantageux pour leurs membres et de consolider leurs efforts pour atteindre leur but commun d'améliorer la santé des femmes au Canada par la formation, la recherche et la défense des intérêts. Ensemble, les directions des deux organismes ont mis sur pied un plan pour aller de l'avant en formant le conseil des professionnels universitaires, composé de comités permanents, soit d'anciens comités de l'APOG (formation médicale de premier cycle, formation médicale postdoctorale, éducation, innovation, présidents universitaires de surspécialités et membres résidents). La direction du conseil des professionnels universitaires est constituée des présidentes et présidents de tous les comités. Relevant du conseil d'administration de la SOGC, elle est composée de membres représentant la direction de la SOGC, les médecins autochtones et les médecins communautaires.

À l'origine, l'un des objectifs du conseil des professionnels universitaires était la création d'un programme bilingue en ligne de formation en recherche, auquel ont contribué tous les départements universitaires. Ce projet reflète l'héritage du cours de l'APOG sur la recherche pour les résidents, conçu par le D<sup>r</sup> Robert Reid, Dean Van Vugt et Phil Hahn à la fin des années 1980. Le nouveau programme de formation en recherche n'est pas offert uniquement aux résidents, mais à tous les membres de la SOGC qui entreprennent des projets de recherche et qui souhaitent mettre à jour leurs connaissances, notamment en méthodologie, en statistiques ou en épidémiologie. Il est aussi accessible aux membres qui étudient en vue de leur examen de stage de perfectionnement (*fellowship*) du Collège royal. La possibilité d'offrir ce cours aux stagiaires de 2<sup>e</sup> cycle et de l'intégrer aux programmes de formation pour les résidents de domaines autres que l'obstétrique et la gynécologie est à l'étude.

Au cours des trois dernières années, le conseil des professionnels universitaires s'est chargé de concevoir et de

faire passer l'examen national préparatoire à choix multiples pour les résidents et a réussi, en collaboration avec les membres experts de la SOGC, à créer une banque de questions bilingues de haute qualité. Le conseil des professionnels universitaires a aussi offert une formation en personne sur le leadership; créé un comité d'experts pour examiner les sondages soumis à la SOGC aux fins de diffusion aux membres et conçu une trousse de ressources pour les sondages; institué des prix nationaux de mentorat, d'enseignement et de recherche; organisé des « journées de formation » et des présentations de recherche au Congrès clinique et scientifique annuel et aux activités de formation médicale continue en Ontario de la SOGC; tenu des forums Web et créé des balados sur les directives cliniques; supervisé des étudiants de programmes postdoctoraux et de 2<sup>e</sup> cycle; et contribué à des projets de recherche nationaux et internationaux.

D'autres activités stimulantes sont à venir, notamment un programme de transition vers la pratique pour les résidents de dernière année et les médecins en début d'exercice, un programme de perfectionnement pour les formateurs médicaux et une série de formations pratiques pour spécialistes et surspécialistes en obstétrique et gynécologie.

Le conseil des professionnels universitaires ne sert *pas uniquement* les membres de la SOGC ayant des visées universitaires; il est au service de toutes et tous. Il tient à soutenir et à satisfaire les besoins de formation de tous ses membres, des étudiants en médecine aux médecins retraités.

Nous espérons que le conseil des professionnels universitaires saura rehausser la pertinence des activités de la SOGC pour tous les obstétriciens-gynécologues (généralistes et surspécialistes) en trouvant de nouveaux moyens d'intégrer les données probantes à la pratique, en favorisant l'excellence en éducation et en offrant des formations pertinentes et hautement spécialisées. La SOGC se veut un chef de file national et international en santé des femmes qui écoute ses membres, défend leurs intérêts et leur permet d'exceller dans leur profession.